



ACTIVITÉ - LA PRIORISATION D'UNE IDÉE DE PROJET

CLARIFICATION

IDÉE DE PROJET COLLECTIF	Répond à un besoin, une préoccupation du milieu	Représentativité	Faisabilité	Originalité Ingéniosité	ORDRE DE PRIORITÉ	
	+	+	+	+	+	1
				-	-	2
			-	+	3	
			-	-	4	
		-	+	+	+	5
				-	-	6
			-	+	+	7
				-	-	8
	-	+	+	+	+	9
				-	-	10
			-	+	+	11
				-	-	12
		-	+	+	+	13
				-	-	14
			-	+	+	15
-				-	16	

Critères pour la priorisation

<p>Répond à un besoin, une préoccupation du milieu</p>	<p>Le projet vise à répondre à une situation préoccupante ou à un besoin de personnes que le conseil d'élèves représente.</p> <p>Si elle se réalise, l'idée est susceptible de changer positivement l'école ou d'apporter une solution à un problème prioritaire.</p>
<p>Représentativité</p>	<p>Le nombre d'élèves touchés par le projet sera élevé par rapport au nombre total d'élèves de l'école.</p> <p>Le projet prend en considération la réalité de l'école (le milieu, la diversité, les caractéristiques des élèves, les besoins particuliers, etc.).</p>
<p>Faisabilité</p>	<p>À première vue, le projet semble réalisable en fonction des ressources disponibles à l'école ou autour de l'école (temps, budget, contexte, etc.).</p> <p>Le conseil d'élèves ou l'école possède une expertise qui pourrait être utilisée pour réaliser ce projet.</p> <p>Le conseil d'élèves est susceptible d'avoir l'accord des autorités pour mettre en place ce projet.</p>
<p>Originalité/Ingéniosité</p>	<p>Le projet est susceptible d'attirer l'attention, la démarche est créative.</p> <p>S'il est réalisé, le projet a le potentiel d'être reproduit ailleurs.</p>